

1. Champ d'application

- 1.1. Les conditions générales de vente sont applicables à toutes les commandes de travaux et de services, ci-après «les services» qui sont passées avec l'entreprise Christophe Bruynix, établie au 247, chaussée de Wavre - 1050 Bruxelles - BELGIQUE, BCE n° BE 0540845175, ci-après dénommée «le Prestataire ».
- 1.2. L'application des présentes conditions générales constitue une condition déterminante du consentement du Prestataire. Toute commande passée implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales, même dans l'hypothèse où celles-ci seraient en contradiction avec ses propres conditions générales.
- 1.3. Il ne pourra être dérogé aux présentes conditions générales que par un accord écrit du Prestataire. Toute dérogation accordée par le Prestataire aux présentes conditions générales n'infirme en rien les clauses des présentes conditions générales non couvertes par ladite dérogation.

2. Offre et commande

- 2.1. Sauf indication différente sur l'offre, le délai de validité de nos offres est d'un mois.
- 2.2. Les prix indiqués dans l'offre ne visent que la réalisation des services qui y sont décrits, à l'exclusion de toutes autres prestations. Si des services supplémentaires sont demandés par le Client, ils lui seront facturés en supplément.
- 2.3. L'offre de prix est faite sur la base des informations fournies par le Client. En cas de modification quelconque de la prestation souhaitée, le Prestataire est autorisé à ajuster le prix de sa prestation en fonction des demandes nouvelles du Client ou des modifications demandées par lui.
- 2.4. Lorsque l'offre de prix envoyée au Client mentionne clairement l'indication "en régie", celle-ci constitue une estimation du prix pour les services demandés (travail en régie), sans préjudice du temps réellement presté. Les débours réels du Prestataire (majorés d'un coefficient de frais généraux) seront donc facturés en sus, en fonction de tous les aléas rencontrés par le Prestataire dans son travail.
Lorsque l'offre de prix envoyée au Client mentionne clairement "forfait", celle-ci constitue le forfait qui sera facturé au Client pour les services indiqués dans l'offre, en ce compris les éventuels frais de licence logicielle, et de droits intellectuels.

3. Prix

- 3.1. Tous nos prix sont indiqués en euros, TVA non comprise.
- 3.2. Toute augmentation de TVA ou toute nouvelle taxe qui serait imposée entre le moment de la commande et celui de la prestation de services sera à charge du Client.

4. Paiement

- 4.1. Les factures sont payables au comptant ou à toute autre échéance qu'elles mentionnent, au crédit du compte du Prestataire numéro IBAN : **BE86 0688 9883 3450**, BIC : **GKCCBEBB**.

- 4.2. Tout retard de paiement de plus de 15 jours calendrier entraînera une majoration, de plein droit et sans mise en demeure, de 12% l'an, augmentée d'une indemnité forfaitaire de 15% avec un minimum de 75€. En outre, le Prestataire est en droit de suspendre sa garantie tant que le Client est en défaut de paiement.
- 4.3. Tout rappel envoyé au Client qui n'a pas réglé l'intégralité de sa facture, pourra être facturé 12,50€ par courrier envoyé, sans préjudice d'éventuels frais d'huissier qui seront également mis à charge du Client.
- 4.4. Toute réclamation relative à une facture devra être transmise:
 - soit par e-mail envoyé à l'adresse **christophe@bruynix.net** au plus tard huit jours calendrier après sa réception;
 - soit par courrier postal envoyé au siège social du Prestataire au plus tard trois jours calendrier après la réception de la facture contestée.A défaut du respect de ces conditions de délais et de formes, le Client ne pourra plus contester cette facture.

5. Droit de rétractation

- 5.1. Toute commande passée par le Client, que ce soit via le site Internet du Prestataire, un e-mail ou par téléphone, engage le Client dès confirmation. Lors de toute commande passée par le Client, celui-ci recevra un accusé de réception par e-mail comportant la confirmation de l'enregistrement de sa commande par le Prestataire.
- 5.2. Conformément à l'article 47 de la loi du 6 avril 2010 relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur, le Client consommateur qui, dans le cadre de sa vie privée, fait appel aux services du Prestataire sans qu'une visite sur les lieux n'ait pu avoir lieu pour établir le devis (contrat à distance), a le droit de renoncer à sa commande, sans pénalités et sans indication de motif, dans les 14 jours calendriers à dater du lendemain du jour de l'acceptation de l'offre de prix. Ce droit de renonciation en cas de contrat conclu à distance ne s'applique pas lorsque les parties conviennent que les services commandés seront exécutés durant ce délai.
- 5.3. Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception au siège social du Prestataire dont l'adresse est mentionnée au chapitre 1 des présentes conditions générales.

6. Annulation de la commande

- 6.1. A l'exclusion du droit de rétractation visé au point 5.2. des présentes conditions générales ou d'un cas de force majeure, toute annulation de la commande effectuée par le Client ne pourra pas entraîner le remboursement des sommes déjà versées ni aucune indemnisation quelconque.
- 6.2. En cas d'annulation de la commande par le Prestataire, celui-ci s'engage à rembourser au Client les sommes déjà versées par lui au titre de la commande concernée, étant entendu qu'aucun dédommagement ne pourra être réclamé au Prestataire.

7. Exécution des prestations

- 7.1. Le Prestataire s'engage à mettre tout en œuvre pour offrir à ses Clients une haute qualité de services.

- 7.2. Le Prestataire est en droit de faire exécuter les services commandés par tout collaborateur ou sous-traitant de son choix, sous sa responsabilité de droit commun.
- 7.3. Le Prestataire se réserve le droit de refuser d'honorer une commande d'un Client quia n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.
- 7.4. Le Prestataire se réserve le droit de refuser d'honorer une commande d'un Client qui ne respecte pas les articles des présentes conditions générales relatifs à la propriété intellectuelle.

8. Garanties et limitation des responsabilités

- 8.1. Si le Client estime être en droit de contester la qualité des services prestés par le Prestataire, celui-ci doit, sous peine de forclusion, le faire par écrit (e-mail ou courrier) dans les 3 jours après l'exécution desdits services par le Prestataire ou de la découverte d'un vice dans l'exécution du contrat qui n'aurait pas été agréé, expressément ou tacitement, par le Client.
- 8.2. En tout état de cause, la responsabilité du Prestataire est limitée au montant du contrat sans préjudice du droit pour le Client de demander la résolution du contrat en justice, conformément à l'article 1184 du Code civil.

9. Confidentialité

- 9.1. Le Prestataire s'engage à traiter les données à caractère personnel du Client conformément à la loi du 8 décembre 1992, relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, modifiée par la loi du 11 décembre 1998.
- 9.2. En fournissant ses données à caractère personnel, le Client donne au Prestataire l'autorisation expresse de traiter ces informations en vue de traiter la commande et/ou la demande d'information du Client.
- 9.3. A tout moment et sans la moindre justification, le Client peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en envoyant un courrier au Prestataire ou un e-mail à l'adresse christophe@bruynix.net.
- 9.4. Si, à n'importe quel moment, le Client estime que le Prestataire ne respecte pas sa vie privée, il est prié d'envoyer un courrier postal au Prestataire ou un e-mail à l'adresse: christophe@bruynix.net. Le Prestataire mettra tout en œuvre pour déceler et corriger le problème.

10. Force Majeure

- 10.1. Aucune partie ne pourra être tenue pour responsable de la non-exécution totale ou partielle de ses obligations, si cette non-exécution est due au cas fortuit ou à la survenance d'un élément constitutif de force majeure tel que notamment, et sans que cette liste soit limitative, l'inondation, l'incendie, la tempête, le manque de matières premières, la grève des transports, grève partielle ou totale.
- 10.2. La partie ayant été frappée par de tels évènements devra informer l'autre partie dans les plus brefs délais et au plus tard dans les 5 jours ouvrables de la survenance de cet événement.

- 10.3. Les parties conviennent qu'elles devront se concerter dans les meilleurs délais afin de déterminer ensemble les modalités d'exécution de la commande pendant la durée du cas de force majeure.

11. Propriété Intellectuelle

- 11.1. L'ensemble des logos, marques, photos et modèles figurant sur les documents commerciaux et le(s) site(s) Internet du Prestataire, sont la propriété de celui-ci.
- 11.2. Toute reproduction partielle ou complète de ces logos, marques, photos et modèles, quel que soit le support, à des fins commerciales, associatives ou bénévoles, est interdite sans le consentement du Prestataire ou des détenteurs des marques ou droits attachés à ces représentations graphiques.
- 11.3. Les contenus, incluant pages Web, textes, les éléments graphiques et les composantes logicielles fournis tant par le Client que par le Prestataire dans le cadre des prestations de service ne doivent enfreindre aucun droit d'auteur, aucune marque de commerce et aucun autre droit, titre ou intérêt de propriété intellectuelle ou industrielle, appartenant à toute tierce personne.

12. Divers

- 12.1. Lorsque, en vertu de l'application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles, cela n'affecte en rien les autres stipulations des présentes conditions générales qui restent en vigueur. Le cas échéant, les parties négocieront afin de convenir d'une ou plusieurs dispositions qui permettraient d'atteindre, dans la mesure du possible, l'objectif poursuivi par la ou les clauses frappées de nullité.
- 12.2. Aucune omission ou retard de l'une ou de l'autre partie quant à l'exercice d'un droit ou d'un recours dont elle dispose en vertu du présent contrat ou du droit applicable ne constitue un abandon. La renonciation à un droit ou à un recours prendra la forme d'un écrit émanant de la partie qui y renonce.
- 12.3. Les présentes conditions générales et les dispositions mentionnées sur l'offre transmise au Client forment un ensemble contractuel et constituent l'intégralité des relations contractuelles intervenues entre les parties.

13. Contestation, lois applicables et juridictions compétentes

- 12.1. Le contrat conclu entre le Prestataire et le Client est soumis au droit belge.
- 12.2. Toute contestation quelconque devra d'abord faire l'objet d'une tentative de règlement amiable avant de pouvoir être soumise aux Cours et Tribunaux.
- 12.3. Toute contestation relative à la validité, l'interprétation et/ou l'exécution d'un contrat conclu avec le Prestataire sera exclusivement soumise aux Cours et Tribunaux francophones de Bruxelles.

Christophe Bruynix - Freelance IT Consultant
Chaussée de Wavre, 247 - 1050 Bruxelles - Belgique
Tél: +3226483099 - Mobile: +32495241510 - mail:
christophe@bruynix.net

TVA BE 0540.845.175 - IBAN BE86 0688 9883 3450 BIC GKCCBEBB